

# LA GAZETTE

## de Chasse-sur-Rhône

NUMÉRO 3

MAI 2025

GROUPE CHASSÈRES-AVANT-TOUT

# L'ÉTAT DES ROUTES

## AUCUN BUDGET AVANT 2025 ?



### EDITO

Cher(e)s ami(e)s  
Chassères,

Vous êtes de plus en plus nombreux à réclamer notre Gazette. Merci à vous !

Nous faisons évoluer notre publication en y intégrant des QR codes pour vous permettre d'écouter certains contenus audio. Les conseils municipaux sont publics. Leurs enregistrements sont diffusables par tous. L'objectif ? Vous informer autrement et, pourquoi pas, vous donner envie d'y assister. Le prochain Conseil aura lieu **le 23 juin à 18h30, salle Jean Marion. Entrée libre.**

Dans ce numéro, nous revenons sur :

- l'état préoccupant de nos routes,
- la récente enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme,
- et nos avancées, comme l'accès aux Grands Livres de comptes.

Enfin, interviewée par la Presse sur ma candidature pour 2026, j'ai répondu que je réservais ma décision. Ma priorité reste le mandat que vous m'avez confié, car il y a encore beaucoup à faire ! Cette implication donne envie à des citoyens, de tous horizons, de nous rejoindre. Le reste viendra peut-être...

Avec toute ma détermination et mon engagement,

Muriel DANIELE,  
Conseillère municipale  
Groupe Chassères Avant Tout

C'est le magazine municipal lui-même qui le révèle : aucun budget n'a jamais été engagé pour nos routes avant cette année. La mairie prétend avoir lancé « un vaste programme dès 2020 », mais reconnaît, page suivante, que ce n'est qu'en 2025 que tout commence vraiment. En conseil municipal, le maire souligne le manque de moyens alloués par l'Agglomération... dont il est le Vice-Président aux finances ! À un an des élections, les voiries deviendraient enfin une priorité. Mais lesquelles exactement ?

**2023 - total 105 000 €**

Budget Agglo  
105 000 €

**2024 - total 105 000 €**

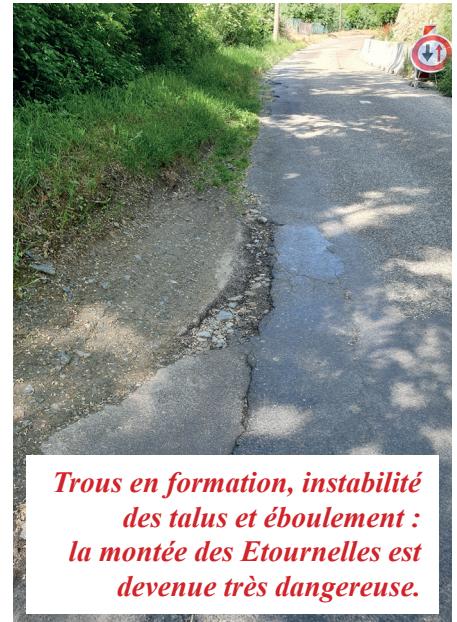
Budget Agglo  
105 000 €

**2025 - total 316 000 €**

Budget Agglo 105 000 €	Budget Ville 211 000 €
---------------------------	---------------------------

Dépenses voiries :

Extrait du magazine de Chasse - avril 2025



**Trous en formation, instabilité des talus et éboulement : la montée des Etournelles est devenue très dangereuse.**

Lors du conseil municipal du 14 avril, l'élu en charge des travaux a annoncé que **seuls deux chemins seraient refaits** avec les 176 000 € HT prévus par la Ville : Champs du Roy et chemin du Lot.

Or, ces deux rues ont subi d'importants passages d'engins de chantier liés à des projets immobiliers récents. « *Faut-il que les habitants supportent seuls le coût des réparations ?* » interroge Mme Daniele. M. le Maire a reconnu en séance que les réfections autour du nouveau lotissement du chemin du Lot, qu'il a lui-même autorisé, étaient

insatisfaisantes et que la Ville les prendrait en charge.

Il aurait toutefois été plus judicieux de négocier avec les promoteurs, d'autant plus que la Ville s'est portée garantie financièrement pour l'un d'eux. **Il y a urgence sur nos routes et nous aurions pu en refaire plus que deux avec cette somme ajoutée par la Ville.**

### Qui est responsable de nos routes ?

Département, Agglomération ou Commune ? L'Agglo répond elle-même que **c'est la Mairie qui centralise les demandes et les oriente**. Il ne revient pas aux habitants de faire ce tri.

# Le saviez-vous ?

La Préfecture retoque une décision de la Mairie !

La Préfecture, qui contrôle la légalité des actes, demande de refaire voter une délibération. Interrogé à ce sujet, le Maire ne nous convainc pas ...

Extrait  
audio  
du CM



## Le Maire part aux Etats-Unis

Nous apprenons que M. le Maire ferait partie du voyage à Milwaukee. **Il paiera son billet d'avion, nous dit-on... Oui, et le reste... ?**

C'est un projet à près de 100.000 € avec financement participatif. Un film documentaire sera tourné. A ce tarif, l'expérience ne pourra pas être renouvelée. Seuls 12 jeunes Chassères nés en 2009 en profiteront.

C'est un beau projet qui mérite d'être soutenu, mais il est dommage d'avoir limité à une année de naissance. **C'est trop restrictif : d'autres jeunes auraient dû avoir la chance de pouvoir candidater.**



## Le chiffre du Jour !

+ de 175 000 €

versés par la Ville entre 2021 et 2024 à l'Agence d'urbanisme de Lyon... qui a contribué à la modification du PLU.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK/CHASSERESAVANTTOUT

# MODIFICATION DU P.L.U. TROP PEU D'INFORMATION

L'enquête publique concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme s'est tenue du 25 février au 28 mars. En avez-vous été informés ?

Cette modification prévoit, entre autres :

- > une contrainte nouvelle (CES) limitant l'aménagement des extérieurs pour de nombreuses familles ;
- > 3 immeubles en bordure de route à la place du restaurant scolaire ;
- > Moins de stationnements... etc

Nous regrettons le trop peu de communication de la Mairie : aucun article n'a été publié dans le magazine de la Ville et les élus de la

majorité n'avaient jamais évoqué ces modifications en Conseil municipal.

**En réaction, nous avons donc décidé d'informer le plus grand nombre d'entre vous, le plus rapidement possible !** Ainsi, nous avons diffusé une vidéo (470 vues en 4 jours) et lancé une pétition signée par plus de 100 personnes. **Bravo à tous pour cette mobilisation !**

Le Commissaire enquêteur a accueilli favorablement plusieurs remarques. Nous espérons que ce projet ne sera pas appliqué en l'état. À suivre...

*Toutes les remarques formulées par les Chassères et par le Commissaire enquêteur, sont désormais en ligne sur le site de la Mairie, rubrique Urbanisme / Enquête publique*

Notre  
vidéo



# DÉMOCRATIE ET EXPRESSION QUELQUES VICTOIRES !



Après plusieurs années d'insistance, nous avons obtenu les **Grands Livres de comptes complets**, normalement accessibles à tous les citoyens sur simple demande. Si vous êtes intéressés à les avoirs également, rien de plus simple, il vous suffit de nous écrire.



**La Sous-Préfecture**, saisie par Mme Daniele, **a rappelé au Maire ses obligations du respect des droits des élus d'opposition**, notamment que tous les groupes doivent pouvoir publier sur les réseaux sociaux municipaux. Reste à voir l'application concrète...



La bataille continue... à l'occasion du dernier Conseil municipal **le Maire a refusé la demande légitime de Mme Daniele d'avoir accès aux marchés publics passés par la Ville**. Pourquoi autant d'opacité ?

Si vous souhaitez nous aider, soutenir le droit à une information libre, ou simplement avoir des informations sur un sujet communal, écrivez-nous à :  
[chasseresavanttout@gmail.com](mailto:chasseresavanttout@gmail.com)

